

Carrefour Jésus, le dimanche 10 juillet 2016

Michaël De Landsheer
Directeur Exécutif
Unité Technique d'Exécution (UTE)
26, Rue 3, Pacot
Port au Prince

Nous, familles victimes ayant perdu les terres que nous occupions à Chabert au profit du Parc Industriel de Caracol, réunies dans le Kolektif Peyizan Viktim Tè Chabè.

Accusons réception de votre correspondance datée du 6 juillet, par laquelle vous nous signifiez votre refus de nous rencontrer pour discuter de nos demandes tant que l'évaluation de la mise en oeuvre et de l'impact du Plan d'action pour la compensation et le rétablissement des moyens d'existence des personnes affectées.

Nous nous réjouissons que cette évaluation soit sur le point de démarrer, mais notons que:

- Contrairement à ce que vous indiquez, cette évaluation n'est pas conduite en conformité avec ledit Plan, puisque celui-ci prévoyait que l'évaluation soit conduite en deux fois, l'une de mi-parcours après le 16ème mois (soit janvier 2013) du programme et l'autre au 30ème mois (soit mars 2014). Nous vous prions donc d'expliquer les raisons de ces délais.
- Contrairement à ce que vous indiquez, des équipes d'enquêteurs employés par la BID ont déjà démarré une série d'enquêtes auprès des familles victimes, sans information préalable auprès du Komité élu par le Kolektif des familles victimes. Nous vous prions de nous fournir des informations détaillées sur ce processus.
- En l'absence de collaboration avec le Kolektif, qui représente légitimement les familles victimes, cette évaluation risque de répéter les mêmes erreurs que le processus de déplacement initial, que nous avons pointées dans notre lettre de demandes. Nous vous demandons donc, avant que cette évaluation ne démarre:
 - De nous rencontrer au plus vite afin de discuter des modalités de la conduite de cette étude;
 - De nous fournir au préalable une copie des termes de références de l'évaluation, et l'engagement que nos remarques sur ces termes de références seront prises en compte, y compris concernant les personnes ressources que le consultant externe devra rencontrer;

- De vous engager à impliquer le Kolektif au cours de ce processus d'évaluation, y compris dans la relecture des versions successives et des recommandations;
- De vous engager à ce que cette évaluation prenne en compte l'évaluation citoyenne effectuée par le Kolektif;
- De prendre des engagements clairs et précis concernant le calendrier de l'évaluation et des consultations afférentes avec le Kolektif.

Le Kolektif Peyizan Viktim Tè Chabè considère le Komite qu'il a élu comme le représentant légitime pour régler les nombreux problèmes rencontrés depuis plusieurs années dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action pour la compensation et le rétablissement des moyens d'existence des personnes affectées. Nous demandons une fois de plus à l'UTE et à la BID de rencontrer au plus vite ses représentantes et représentants, ainsi que les organisations qui soutiennent sa démarche, pour discuter de ses demandes et du processus d'évaluation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Kolektif Peyizan Viktim Tè Chabè
Action pour la Reforestation et la Défense de l'Environnement (AREDE)
ActionAid Haïti
Asosyasyon Mouvman Peyizan Gran Basen
Asosyasyon Peyizan Glodin
Coopérative Petits Planteurs du Nord Est (CPPNE)
Mouvman Peyizan Agrikol Gran Basen
Mouvman Peyizan Nasyonal Kongrè Papay
Organizasyon Fanm Vanyan Pilèt
Organizasyon Peyizan Kooperativ Wanament
Platfòm Je Nan Je
Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen